

## Pour voter aux prochaines élections municipales...

Le scrutin dans les petites communes comme Avignonet a été modifié.

Il s'agit désormais d'un scrutin de liste paritaire : le vote se fera sur une ou plusieurs **listes non modifiables** de candidats.

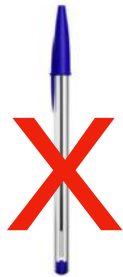
**Chaque liste de candidats respectera la parité** (avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc ou femme-homme-femme-etc et ce, jusqu'à la fin de chacune des listes).

Vous élirez en théorie **11 conseillers municipaux**, mais la liste peut comporter 9 noms si elle n'a pu rassembler assez de candidats, ou 13 si elle souhaite faire élire d'éventuels remplaçants. Ces derniers seront situés en fin de liste et pourront devenir conseillers municipaux en cas de démission ou de départ en cours de mandat.

**La ou les listes qui vous seront proposées dans le bureau de vote le jour de l'élection ne doivent pas être modifiées:**

- pas d'ajout de noms
- pas de nom enlevé ou rayé
- pas de panachage

**Toute liste modifiée sera comptée comme un vote nul!**



Mairie d'Avignonet - IPNS  
Téléphone : 04 76 34 06 72  
mail : [avignonet.mairie@wanadoo.fr](mailto:avignonet.mairie@wanadoo.fr)  
<https://www.avignonet38.fr>

## À noter dans vos agendas

Les élections municipales  
auront lieu  
**dimanche 15 mars**  
**de 8h à 18h**



## Mémoire et Patrimoine

Le groupe Mémoire et Patrimoine est en train de préparer sa prochaine soirée histoire. L'événement aura lieu à la fin de l'année 2026, voire au début de l'année 2027, et bien sûr vous serez toutes et tous conviés à partager ce moment d'histoire et de convivialité.

Cet événement sera construit autour d'histoires et d'anecdotes partagées par les habitants d'Avignonet. En effet, qui mieux que les habitants d'un territoire pour le raconter? À cet effet, les membres du groupe (JJ, Blandine, Jean-Marc, Arnaud et Emma-Sophie) vont, pendant plusieurs mois, rechercher et récolter des témoignages, des souvenirs et des anecdotes que les habitants du village voudront bien partager. Ces souvenirs permettront de reconstruire des pans de notre histoire et constitueront une amorce pour un récit historique plus complet. Il s'agit de témoignages précieux, au cœur de notre patrimoine local.

Si vous avez, ou connaissez des personnes ayant des anecdotes ou des récits concernant la construction du barrage, la vie à proximité, la réorganisation des routes et des chemins, les métiers, les périodes des guerres mondiales, le ou les châteaux ou d'autres sujets, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons très heureux de discuter et de collecter ces bribes d'histoire.

On en parle à...

# AVIGNONET

N°104

MARS 2026

## BULLETIN MUNICIPAL

Le mois de mars approche et avec lui, le printemps. Les jours rallongent, la nature s'éveille pour un nouveau commencement, toujours identique chaque année mais pourtant à chaque fois différent.

Ce mois de mars sera aussi l'occasion de renouveler le conseil municipal d'Avignonet.

Nous ne nous risquerons pas des comparaisons hasardeuses : la mandature qui s'achève n'aura pas été une période d'hibernation! Mais chaque élection est l'occasion à la fois de prolonger l'héritage de tous ceux qui nous précédés et aussi de l'enrichir de nouveautés.

Pour ma part, je souhaiterais profiter de ce moment pour vous partager le plaisir que j'ai pris à apporter ma pierre à

l'évolution de ce village, de ces hameaux où il fait si bon vivre.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui m'ont permis de trouver ce plaisir à la responsabilité de maire : les différents adjoints qui m'ont épaulé, les conseillers municipaux qui ont accepté d'y consacrer de leur temps libre et de leur énergie, et le personnel communal, sans qui rien ne serait possible.

Enfin, je voudrais remercier chaque habitant d'Avignonet, pour votre patience et votre indulgence pour notre action.

Plus que les bâtiments et les routes, c'est l'ambiance d'un village qui permet d'y vivre avec bonheur et c'est chacun d'entre vous, dans nos associations ou à titre personnel, qui y avez contribué!

**Jérôme Fauconnier**  
au nom du conseil municipal



## Au conseil municipal

### Crèche d'Avignonet

Un terrain, nécessaire à la construction de la future crèche appelée à remplacer l'actuel préfabriqué, a été proposé à la vente à la communauté de communes du Trièves.

D'une surface de 1270 m<sup>2</sup> et situé derrière les bâtiments artisanaux de la commune, il a été évalué par le service des Domaines à 20€ le m<sup>2</sup>.

Parallèlement à cette étape, un travail est réalisé par le cabinet d'architectes CAAZ. Celui-ci a déjà présenté une première esquisse provisoire, qui reste à travailler et à modifier.



Un dépôt de permis devrait intervenir d'ici le mois de mai, pour un début de travaux fin 2026-début 2027 et une livraison à l'automne 2027.

### Rapport sur le suivi des glissements de terrain

Le rapport annuel réalisé par les services « Risques naturels » de l'Office National des Forêts a été communiqué à la mairie, qui l'a fait suivre aux habitants concernés.

Après la phase très active observée entre 1995 et 2003, on observe depuis 2003 une dynamique plus lente mais régulière qui a été marquée sur certains secteurs par quelques phases plus rapides (2008-2009 et 2013-2015). Actuellement, les déplacements les plus importants sont localisés dans la zone du Cros Haut et dans la zone du Mas Sud.

Le rapport complet est consultable en mairie ou sur le site de la mairie.

## Écoles

Les enseignants ont sollicité le conseil municipal pour financer le transport du voyage de fin d'année qui amènera les classes d'Avignonet à Lyon pour une visite de la capitale des Gaules.

La participation de la commune sera validée au prochain budget

## Signalisation aux Marceaux

Comme annoncé, la commune a refait le marquage au sol sur la route départementale dans les Marceaux et a créé un « Cédez le passage », conformément au Code de la Route au niveau du chemin des Marceaux.

La signalisation correspondante a été installée et il faudra désormais, dans le sens Avignonet-Saint Martin de la Cluze, laisser la priorité aux véhicules s'engageant de la droite et de la gauche sur la route départementale.



## Licence IV

Comme l'an dernier, en l'absence d'ouverture de restaurant sur le territoire de la commune, le conseil municipal a accepté de louer au camping de Saint Martin de Clelles pour la durée de la saison estivale la licence IV, qui autorise à délivrer des boissons alcoolisées.

## Les comptes 2025

En raison de la précocité des élections par rapport à la période de réalisation des budgets et d'une panne nationale des logiciels de la Direction des Finances Publiques, il n'a pas été possible de voter les comptes administratifs 2025 et le budget 2026 de la commune lors du dernier conseil.

Ils seront donc votés par la prochaine équipe.

Les principaux chiffres ont tout de même été présentés, sous réserve de modifications de dernière minute, et de validation des projets par la nouvelle équipe.

DEPENSES Fonctionnement	CA 2024	CA 2025
Charges à caractère général	116 178,20 €	149 403,35 €
Charges de personnel	148 802,80 €	155 193,82 €
Autres charges de gestion courante	87 910,24 €	88 160,15 €
Autres dépenses de fonctionnement	24 811,76 €	30 168,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>377 703 €</b>	<b>422 925,99 €</b>
<i>Différence CA 2024-2025 : (+11,9%)</i>		

### Une grande partie de l'augmentation des dépenses est liée :

- pour les charges à caractère général : à l'élagage triennal et aux importants entretiens de voirie et des chemins
- pour les charges de personnel : au « glissement vieillesse technicité » du personnel et à l'importante augmentation des cotisations « retraite »
- pour les autres dépenses de fonctionnement : aux prélèvements de l'État au titre de la compensation de ses déficits

RECETTES Fonctionnement	CA 2024	CA 2025
Produits des services	28 957,27 €	25 795,60 €
Impôts et taxes	348 455,67 €	319 045,00 €
Dotations et participations	53 760,78 €	52 464,49 €
Produits divers	27 247,33 €	34 498,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>458 421 €</b>	<b>431 804 €</b>

### L'évolution des recettes est liée :

- pour les produits des services : à la perte de loyers (bâtiment artisanal)
- pour les impôts et taxes : au versement différé des dernières mensualités de la Direction des Finances Publiques, qui seront récupérées en 2026
- pour les produits divers : à des reprises d'amortissement.

## Dans le rétroviseur....

### Huîtres et Avignonette



### La Sainte Agathe



### Les vœux du conseil municipal



Pour ses derniers vœux de la mandature, en présence de Frédérique Puissat, conseillère départementale et sénatrice, et de Marie-Noëlle Battistel, députée, le maire a remercié tous ceux qui, adjoints, élus, associations, habitants, œuvrent à la vie locale de la commune.